Commande d'éphédrine HCL sur Internet

| Par Visiteur |
|--|
| Je souhaiterais commander de l'Ephédrine HCL sur Internet. D'après mes recherches, ce produit est interdit en France mais il est totalement légal dans certains pays dont le canada ou il est en vente libre parmi les compléments alimentaires. Bien qu'il soit interdit, ce produit n'est il me semble pas classé comme stupéfiant. |
| Ma question est simple : Est-ce que je risque une quelconque amende / risque légale en commandant ce produit (en quantité réduite, pour ur usage personnel) sur internet et en me le faisant livrer chez moi en France ? Y'a-t-il eut des peines prononcées amendes pour des consommateurs d'éphédrine ? |
| Lien intéressant : http://agmed.sante.gouv.fr/htm/10/filcoprs/031202.htm |
| Merci d'avance pour votre réponse |
| Howard Gate |
| PS : Ayant effectué une « erreur de jeunesse », mon casier judiciaire n'est plus vierge. Pour cette raison, je ne souhaite pas prendre le moindre risque. |
| Par Visiteur |
| Bonjour monsieur, |
| L'importation d'éphédrine en France est trés risqué en France, non seulement parce que le produit en tant que tel a des effets plus qu'indésirables sur lesquels les autorités sanitaires américaines, françaises et canadiennes sont tout à fai d'accord mais aussi parce que cette substance rentre dans la composition de certaines drogues de synthèses. |
| Ayant personnellement rencontré des personnes arrêtées pour importation de stupéfiants (éphédrine en grande quantité), des poursuites pénales pour importation de stupéfiants (donc traffic) sont tout à faits envisageables. |
| Evidamment, en tant que usager et non revendeur, et si vos commandes restent des "petites quantités" les risques de poursuites sont bien moindres. |
| Bien cordialement. |
| Par mischa |
| coucou et je peu savoir ou tu ten procure de lephedrine serieu il men faut grave je peze 127kilo et je shouaite perdre e on ma dit kavec lephedrine je peu perdre ??? merciiii |